



Inscription

Hockey-mineur De Taschereau



Saison 2020-2021

Bonjour à tous les parents,

En cette nouvelle saison qui est sur le point de débiter, je vous présente ce document afin de vous faire connaître les différents codes d'éthique émis par Hockey Québec. Le but étant de diffuser l'information et d'assurer le plaisir des parents et des joueurs et ce, de façon le plus sécuritaire.

Vous retrouverez donc :

- code d'éthique du joueur*
- code d'éthique des parents*
- équipement de hockey obligatoire lors des pratiques et des parties*
- exemple de rapport d'accidents*



ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE DU JOUEUR

Extrait du livre des règlements administratifs de Hockey Québec

10.8 Code d'éthique du joueur

Pour bénéficier au maximum de la pratique du hockey amateur, le joueur doit avoir des attitudes et des comportements qui découlent du plus pur esprit sportif.

L'important n'est pas nécessairement de gagner ou de perdre, mais bien la manière dont il pratique le hockey. Il ne doit jamais perdre de vue qu'il s'agit d'un jeu. Pour obtenir le maximum de profit du hockey, tout joueur devra:

- A. Jouer pour s'amuser en se rappelant que le hockey n'est pas une fin mais un moyen.
- B. Observer rigoureusement les règles du jeu.
- C. Accepter et respecter en tout temps les décisions des officiels.
- D. Respecter en tout temps les arbitres, les adversaires et leurs supporters qui ne doivent pas devenir des ennemis.
- E. Toujours rester maître de lui afin que le hockey, un sport robuste, ne devienne pas un sport brutal et violent.
- F. Avoir une conduite exemplaire sur et hors de la patinoire en utilisant un langage sans injure, expression vulgaire ou blasphème.
- G. Apporter la même considération et collaboration à tous ses coéquipiers.
- H. Respecter ses entraîneurs et obéir à leurs directives lorsque celles-ci ne sont pas contraires à son bien-être.
- I. Engager toutes ses forces dans le jeu en évitant le découragement dans l'échec et la vanité dans la victoire.
- J. Respecter le bien d'autrui et éviter tout vol ou acte de vandalisme.



10.9 Code d'éthique des parents

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents et les sports. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques.

Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants:

- A. Démontrer du respect envers les entraîneurs.
- B. Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié.
- C. Éviter toute violence verbale envers les joueurs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens.
- D. Ne jamais oublier que leurs enfants jouent au hockey pour leur propre plaisir, pas pour celui de leurs parents.
- E. Encourager leurs enfants au respect de la charte de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de l'équipe.
- F. Reconnaître les bonnes performances de leurs enfants comme celles des joueurs de l'équipe adverse.
- G. Aider leurs enfants à chercher à améliorer leurs habiletés et à développer leur esprit sportif.
- H. Apprendre à leurs enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire.
- I. Juger objectivement les possibilités de leurs enfants et éviter les projections.
- K. Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu le match.
- L. Éviter la discrimination familiale à l'endroit des filles.
- M. Encourager leurs enfants par leur exemple à respecter les règlements



et à résoudre les conflits sans agressivité ni violence.

Équipement de hockey obligatoire lors des pratiques et des parties

L'équipement de hockey complet est requis pour tous les groupes d'âge.

Celui-ci comporte :

- Casque certifié avec grille
- Protège-cou
- Protège-coudes
- Gants
- Épaulettes
- Coquille
- Culotte de hockey avec bretelle ou ceinture
- Jambières
- Patins aiguisés
- Chandail de hockey de pratique
- Bas de hockey de pratique
- Sous-vêtements long (combine ou un pyjama léger)
- Ruban à bâton
- Bâton coupé selon la grandeur du joueur
- Une poche de hockey pour ranger l'équipement
- Protège-lames (recommandé)



Veillez-vous référer au document "Conseil pour l'équipement" de Hockey Canada

IMPORTANT

Veillez prendre note que le formulaire du rapport d'accident sera disponible directement au restaurant de l'aréna. Une fiche avec les numéros de téléphone en cas d'urgence y sera également affichée, en plus d'en avoir une de disponible sur la porte intérieure de la chambre des joueurs, la chambre #1.

Si vous ne restez pas à la pratique, s'il vous plaît en aviser la personne responsable au restaurant de l'aréna, car en cas d'urgence, les parents responsables des accidents en l'absence du parent seront appelés à intervenir et accompagner l'enfant afin que celui-ci ne reste pas seul.

Afin d'assurer la sécurité maximale de l'enfant en cas d'accident, M Yvan Fortier sera contacté afin de vérifier si l'état de l'enfant lui permet d'être déplacé.

Si la situation est nécessaire, une ambulance sera appelée directement.

**SI VOTRE ENFANT SE BLESSE, UN RAPPORT D'ACCIDENT COMME CELUI-CI SERA REMPLI ET UNE
SIGNATURE D'UN PARENT SERA REQUISE**

Rapport d'accidents

Informations de l'enfant

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Adresse : _____

Informations sur l'accident de l'enfant

Date de l'accident : _____ Heure : _____

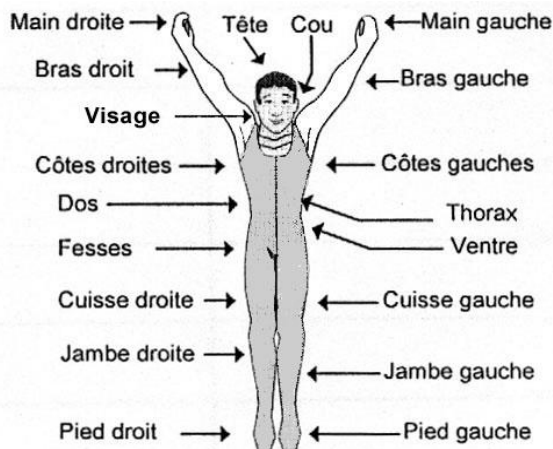
Lieu : _____

Entraîneur présent : _____

Témoin : _____ Téléphone : _____

Témoin : _____ Téléphone : _____

Description de l'accident et des
blessures: _____



INFORMATIONS SUR LES MESURES PRISES

Description des premiers soins :

Les premiers soins ont été pratiqués par : _____

Nom du parent contacté : _____

Nom de la personne qui l'a avisé : _____

Transport par ambulance : Oui () Non ()

SIGNATURES

Personne responsable : _____ Date : _____

Parents : _____ Date : _____

HOCKEY MINEUR DE TASCHEREAU

SAISON 2020-2021 (5-18 ans)

Inscriptions au hockey-mineur de Taschereau pour la saison 2020-2021. Les détails concernant le fonctionnement dans les chambres des joueurs vous seront communiqués en décembre.

Vous avez jusqu'au lundi 30 novembre pour inscrire votre enfant. Le chocolat pour le financement sera commandé le 1^{er} décembre. Après cette date, il vous faudra assumer 45\$ additionnel au coût d'inscription.

Coût d'inscription : 45\$ (avant le 30 novembre, avec financement)

Sans financement : 90\$

Coût d'inscription après le 30 novembre : 90\$

Étant dans l'impossibilité de faire une réunion, vous devez faire parvenir l'inscription de votre enfant et le paiement directement au bureau municipal de Taschereau.

Heures d'ouverture : lundi au jeudi : 8h à midi et 13h à 16h

vendredi : 8h à midi

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Vanessa Boutin Cameron

Agente de développement et animatrice en loisirs,

52, rue Morin

819-796-2219 Poste 128

✂

Formulaire d'inscription au hockey-mineur de Taschereau Saison 2020-2021

Prénom et nom de l'enfant : _____ Féminin ___ Masculin ___

Âge : _____ Date de naissance : _____

Nouveau joueur ? : Oui ___ Non ___

Prénom et nom du père : _____

de tel : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Prénom et nom de la mère : _____

de tel : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

(si différente)

Personne à contacter en cas d'urgence si les parents ne sont pas disponibles

Prénom et nom : _____ # de tel : _____

Financement :

Vente de chocolat :

(45\$)

Sans financement :

(90\$)

Méthodes de paiement :

Argent :

Chèque :

(Chèque adressé au nom de SPORT ACTION JEUNESSE)

*Signature d'un parent : _____ Date : _____